

Clos de Rosepommier

5

Identité du village

14

Pôle multi accueil

17-18

Bibliothèque municipale

19

l'info

SAINT JUST

L'INFO MUNICIPALE DES JUSTINOIS

JANVIER 2018



**SAINT
JUST**
Village de l'Ain

Sommaire



Editorial	p 1	Vie Associative «FCV», «Pêche», «Chasse»	p 21
Conseil Municipal	p 2 à 3	Vie Associative «Providence NTC»	p 22
Budget communal	p 4	Vie Associative «Eveil Bouliste», «Retraités»	p 23
Projets	p 5	Vie Associative «Cavaliers de St Just»	p 24
Travaux	p 6	Vie Associative «GV», «Grand Fond Bressan», «Conscrits»	p 25
Délibérations	p 7 à 13	Vie Associative «Rock'n'Roll» Danse	p 26
Identité de notre village	p 14	Vie Associative «Comité Solidarité», «Villa Joie»	p 27
Actualités 2017	p 15	CCAS	p 28
Vie scolaire	p 16	Fêtes de quartier	p 29
Pôle multi accueil	p 17 à 18	Renseignements utiles	p 30 à 31
Bibliothèque municipale	p 19	Etat Civil	p 32
Vie Associative «Comité des fêtes»	p 20	Calendrier des manifestations	p 33

Publication : Mairie de Saint-Just
Commission Communication; Catherine Caron,
Patrick Levet, Audrey Marie, Gabriel Suchet
Directeur de la publication : Jean Pichet
Réalisation & impression : B71 PRINT- 03 85 39 94 40 **IMPRIM'VERT®**



Editorial

Chers Justinoises et Justinois, chers amis,

Au niveau national, l'année 2017 aura été celle des élections :

- Election Présidentielle qui a vu l'élection du Président E. MACRON, après une campagne « hors norme » au niveau des différents candidats.
- Elections législatives qui auront été marquées par l'émergence d'un nouveau parti politique, La République en marche, et l'affaiblissement des partis « historiques ».
- Elections sénatoriales, pour 50% des départements avec le renforcement des partis de « droite ».

Au niveau local est née au 1^{er} Janvier 2017, La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse issue de la fusion de 7 Intercommunalités et regroupant 75 communes avec une population de l'ordre de 130 000 habitants.

Cette nouvelle Intercommunalité s'est mise rapidement au travail et cela s'est traduit notamment par l'instruction des actes d'urbanisme pour le compte des communes, à compter du 1^{er} Avril 2017, à la place de la DDT.

Mais cela a été également depuis la rentrée, la prise en charge financière de l'apprentissage à la natation pour l'ensemble des 2 000 élèves de CP et CE1 du territoire de CA3B.

Je ne doute pas que cette nouvelle « Interco » va rapidement monter en puissance dans les différents domaines de compétences qui sont les siens.

Au niveau communal et dès le début de l'année 2017, les habitants se sont vu attribuer un gentilé puis la commune a été dotée d'un logo.

La modernisation des voies communales a été poursuivie sous l'égide de CA3B. Par ailleurs s'est achevée l'étude de la réhabilitation du local communal de Rosepommier dont les travaux sont prévus début 2018. Sera réalisé également en 2018 la construction de toilettes accessibles aux PMR au stade de foot.

L'incertitude financière dans laquelle se trouvent les collectivités locales du fait des annonces successives de l'Etat parfois contradictoires ne permettent pas actuellement d'envisager de réaliser d'autres travaux sans trop impacter les finances communales.

Les élus locaux savent maîtriser les comptes de leurs collectivités sachant que le déficit est interdit.

En fin d'année nous connaissons de façon précise le nombre d'habitants à Saint-Just suite au recensement réalisé début 2017.

Je vous donne rendez-vous à l'occasion de la cérémonie des vœux, prévu le **samedi 13 Janvier 2018** au centre d'animation à 19 heures.

Au nom du conseil municipal, j'adresse à toutes les Justinoises et tous les Justinois, mes vœux les plus sincères pour l'année 2018, de santé et bonheur.

Le Maire, Jean PICHET



Le Conseil municipal

Le Maire



Jean PICHET

Président du CCAS
Conseiller Communautaire à la CA3B

Les Adjoints :



1^{er} adjoint, Matteo RIGNANESE

Adjoint en charge des propriétés immobilières, de la voirie et réseaux divers.
Conseiller Communautaire suppléant à la CA3B



2^{ème} adjoint, Patrick LEVET

Adjoint en charge de la gestion et des finances, de la communication et des relations avec les associations.



3^{ème} adjoint, Yvette BONNET

Adjointe en charge des affaires sociales, de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement.



4^{ème} adjoint, Audrey MARIE

Adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires, de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Les Conseillers Municipaux :



Luc ALLEMAND



Renée ANDRE



Catherine CARON



Fabienne CONVERT



Daniel CROISY



Catherine FLAMAND



Emmanuel GRANGE



Mathilde MIGNOT



Pascal PERREAUD



Gabriel SUCHET



Les commissions :

Commission finances budget. Responsable Gabriel SUCHET
Luc ALLEMAND, Yvette BONNET, Fabienne CONVERT, Matteo RIGNANESE.

Commission aménagement, urbanisme, environnement. Responsable Pascal PERREAUD
Renée ANDRE, Daniel CROISY, Catherine FLAMAND, Mathilde MIGNOT, Gabriel SUCHET.

Commission affaires scolaires, culture, jeunesse, sports et loisirs :

- Affaires scolaires et périscolaires. Responsable de la sous-commission : Renée ANDRE.
Catherine FLAMAND, Patrick LEVET, Mathilde MIGNOT, Gabriel SUCHET.

- Jeunesse, culture, sports et loisirs. Responsable de la sous-commission : Catherine CARON
Catherine FLAMAND, Emmanuel GRANGE, Mathilde MIGNOT, Matteo RIGNANESE.

Commission communication : gestion du site internet, bulletin agenda, relation avec les associations et les médias. Responsable : Audrey MARIE. Catherine CARON, Gabriel SUCHET.

Commission travaux.

- Propriétés communales (bâtiments, forêt, matériel, plan d'eau...). Responsable de la sous-commission : Daniel CROISY. Luc ALLEMAND, Yvette BONNET, Emmanuel GRANGE, Pascal PERREAUD.
- Voirie et réseaux divers. Responsable de la sous-commission : Luc ALLEMAND. Daniel CROISY, Catherine FLAMAND, Emmanuel GRANGE, Pascal PERREAUD.

Centre communal d'action sociale (logements sociaux, personnes âgées, animations...) Responsable Fabienne CONVERT. Renée ANDRE, Catherine CARON, Gabriel SUCHET, Matteo RIGNANESE.

Délégués au Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'E-communication de l'Ain (à Bourg en Bresse)

- Délégué titulaire : Gabriel SUCHET
- Délégué suppléant : Catherine FLAMAND

Délégués au Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (Montrevel en Bresse)

- Délégués titulaires : Matteo RIGNANESE et Daniel CROISY
- Délégués suppléants : Renée ANDRE et Luc ALLEMAND

Le personnel Communal :

Au groupe scolaire, Armelle AVETISSIAN remplace Karine MATHY depuis le mois de mai 2017. Elizabeth TEIXEIRA quant à elle, a été embauchée en tant que stagiaire pour une année, et devrait être embauchée définitivement à la rentrée prochaine.

L'équipe au complet, de gauche à droite : Nathalie BATTEAU, Armelle AVETISSIAN, Carole BOURRE et Elizabeth TEIXEIRA.

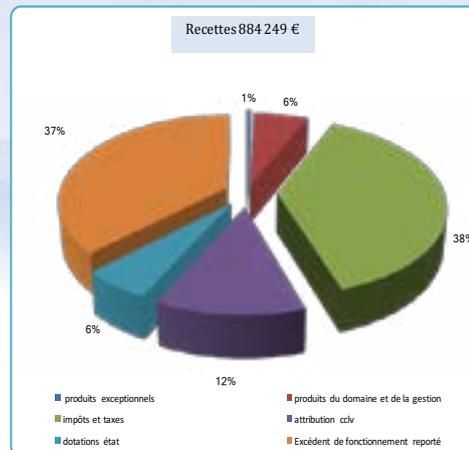
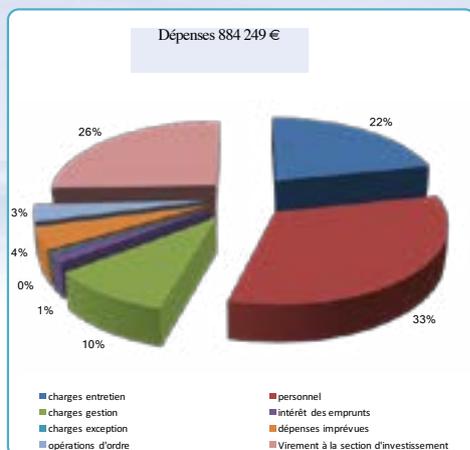


Jordi VILLATTE a rejoint Noël MOREL en juillet 2017 aux services techniques. Ancien agent d'entretien au Villajoie, il peut se prévaloir de bien connaître la commune et réside à proximité. Nous lui souhaitons la bienvenue !

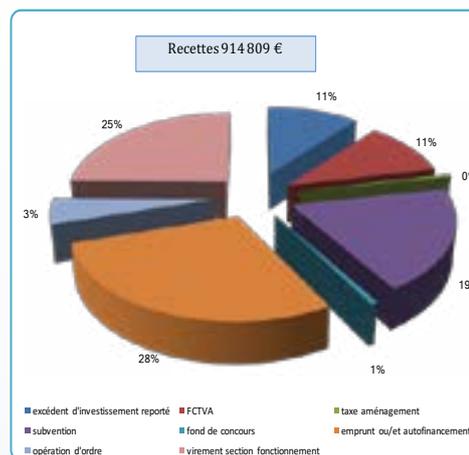
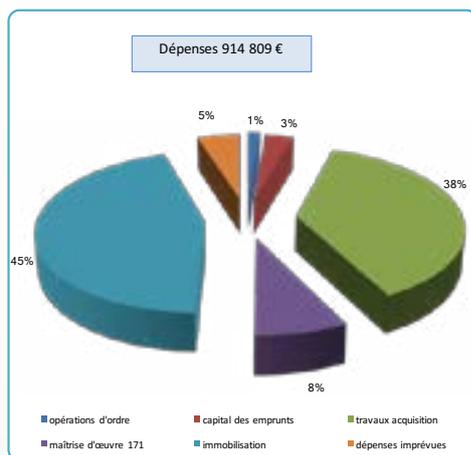


Budget communal

Section de Fonctionnement



Section d'Investissement



Quelques précisions sur le budget 2017

- le taux des impôts locaux n'augmente pas. Ils restent fixés à :

9,69% pour la taxe d'habitation soit un produit attendu de 108 431 €

13,92% pour le foncier bâti soit un produit attendu de 220 075 €

37,37% pour le foncier non bâti soit un produit attendu de 8 109 €

- l'annuité de la dette 40 787 € (intérêt + capital), soit 43 € par habitant, est en baisse puisqu' aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

	2013	2014	2015	2016	2017
Montant DGF + DSU	109 400 €	102 897 €	90 101 €	80 000 €	54 294 €
Population	924	926	925	934	944
DGF par habitant	118 €	111 €	97 €	86 €	58 €
Endettement par habitant	49 €	48 €	47 €	45 €	43 €
Moyenne de la strate 2015			88 €		



Réhabilitation de la salle Rosepommier



Pour répondre à un besoin de salle plus petite que le Centre d'Animation Rural existant qui est trop vaste pour certaines manifestations, la Mairie a décidé de réhabiliter la salle de Rosepommier.

Cette salle sera mise à disposition de tous les habitants de la commune et aux différentes associations. Elle permettra des rencontres plus conviviales entre les habitants de la commune et aura aussi un but économique, car elle permettra de limiter le coût de chauffage et d'électricité et les frais d'entretien.

L'opération de réhabilitation consistera :

- Au rez-de-chaussée à créer un espace d'environ 100 m² ouvert sur toute sa hauteur, environ 5 m, et d'un espace de 26 m² pour un coin tisanerie et une partie réserve. La tisanerie sera agencée pour réchauffer des plats cuisinés, pour maintenir au frais des boissons et des plats cuisinés et pour laver la vaisselle. Un coin bar entre la salle et la tisanerie ainsi que des sanitaires et un vestiaire compléteront l'équipement du rez-de-chaussée.

- A l'étage, la petite salle d'environ 40 m² restera telle quelle. Les abords seront aménagés pour créer un lieu de vie conviviale.

Calendrier prévisionnel des travaux

Début des travaux : février 2018

Aménagements extérieurs : courant 2018

Fin des travaux : décembre 2018

Durant les travaux, la salle de Rosepommier sera fermée au public.



Allée des Prés de St Just



Un nouveau lotissement voit le jour en 2017 sur notre commune, situé en bordure de l'Alagnier (Bourg-en-Bresse). Ce dernier, sur une surface totale de 9 800 m², est composé de 15 lots d'une surface individuelle allant de 437 à 900 m², plus un logement groupé occupant quant à lui une surface de 2 000 m².

La voie desservant ce lotissement, sur proposition du conseil municipal, a été nommée « Allée des Prés de St Just ».

Les permis de construire sont pour certains en instruction, la construction des maisons devrait s'étaler courant 2018.



Travaux réalisés en 2017



Création d'un chemin piétonnier reliant l'allée des Prés de St Just au Chemin de la Chagne



Réfection du Chemin de la Chagne



Réfection du Chemin des Grandes Teppes

Rue des Eglantines :	reprofilage de la chaussée en enrobés	33 400 €
VC des Grandes Teppes (secteur entre le Chemin de la Chagne et le Chemin des Petites Teppes) :	reprofilage de la chaussée en enrobés et renforcement de rive	25 100 €
Allée des Louvettes :	réalisation d'un revêtement gravillonné	8 500 €
Allée de la Chagne :	idem	11 000 €
Chemin des Plans :	idem	13 800 €
Chemin de l'Alagnier :	réalisation d'un cheminement piéton	18 700 €
Signalisation horizontale		3 000 €
Signalisation verticale		2 000 €
TOTAL		115 500 €

CAUE DE L'AIN : un conseil gratuit pour les propriétaires

UN ARCHITECTE-CONSEILLER GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION

Propriétaires, vous souhaitez **construire, agrandir** ou **réhabiliter** votre habitation.

Vous pouvez bénéficier de l'aide **gratuite** d'un **architecte-conseiller** du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, vous pouvez **contacter le CAUE** pour convenir d'un rendez-vous avec un architecte-conseiller qui vous rencontrera sur le terrain pour vous conseiller.

Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune.

Vous resterez les seuls maîtres de votre projet mais vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches.

Téléphone : 04 74 21 11 31 - Mail : contact@caue-ain.com
 Pour plus d'informations sur les conditions de notre conseil, consultez le site internet du CAUE "www.caue01.org" rubrique "particuliers"



Délibérations 2017

Séance du 21 décembre 2016

URBANISME : dossier en cours

La société REMA a déposé ce jour un permis de construire pour un bâtiment de stockage en zone d'activités.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal : Le Conseil Municipal à l'unanimité décide des taux de rémunération suivants :

Pour les deux agents recenseurs : Feuille de logement 1.13 € bulletin individuel 1.72 € ; formation 20 € par séance ; frais kilométriques remboursés sur décompte au tarif en vigueur suivant la cylindrée du véhicule. Le coordonnateur sera rémunéré par forfait de 542 € brut, comportant tous les frais de formation, déplacement et travail supplémentaire. Seront inscrits au budget 2017 une dépense de 4500 € et une recette de 1637 € représentant la participation de l'INSEE.

ACHAT D'UN VEHICULE

Le CM à l'unanimité décide le remplacement du véhicule FIAT DOBLO qui a 15 ans, 124 000 km et nécessite de nombreuses et coûteuses réparations successives. Décide d'acheter un véhicule FIAT DOBLO pour 12 000 € HT compris l'équipement avec crochet d'attelage, et reprise de l'ancien véhicule 500 € HT par le garage.



S.P.A.

Le Maire donne lecture du courrier de la SPA informant de la fermeture du refuge de Dompierre sur Veyle au 01 janvier 2018. La SPA propose d'aider la commune à trouver une solution à ses problèmes de fourrière (animaux errants).

ETANG COMMUNAL

Le niveau de l'eau baisse toujours et les travaux qui avaient été définis pendant la réunion n'ont toujours pas été engagés. Un rappel des engagements pris sera fait, à partir du compte rendu de la réunion du 28 octobre.

NOMS DES HABITANTS

Après dépouillement des propositions, Audrey MARIE annonce que les habitants de Saint Just s'appellent les JUSTINOIS et les JUSTINOISES. Il reste à finaliser le projet de logo présenté au Conseil Municipal, créé à partir des dessins des enfants de l'école et prévoir une récompense pour toutes les contributions déposées.

Séance du 19 janvier 2017

SIEA

Monsieur LEVET fait une synthèse du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, après débat, le conseil municipal estime qu'il n'a pas les connaissances nécessaires pour apprécier les remarques de la CRC, mais préconise que tout soit fait pour minimiser les frais de fonctionnement du SIEA (déplacements notamment)

BATIMENT ROSEPOMMIER

Le Maire donne compte-rendu de la réunion du 11 janvier et des documents fournis par le CAUE. Il informe qu'il a contacté deux entreprises pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage. La réhabilitation du bâtiment peut être évaluée à 350 000 € TTC (à confirmer au cours des études). Le CM à l'unanimité décide de demander une subvention au Conseil Départemental au titre du Plan d'Action pour la Ruralité pour 15 % du coût HT.

CA3B

La nouvelle intercommunalité est entrée en vigueur le 01 janvier. Monsieur Jean-François DEBAT est le président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, qui comprend 15 vice-présidents et 10 conseillers complémentaires.

Monsieur PICHET annonce qu'à titre personnel, il n'a pas pris de responsabilité dans le fonctionnement de la nouvelle intercommunalité.

INFORMATIONS DIVERSES

La commune achètera 200 assiettes plates pour la salle des fêtes. Les réservations pour l'inscription des enfants en cantine et garderie débordent très largement et de plus en plus souvent de la date limite du jeudi soir. Les tarifs pour garderie ou repas non réservés seront strictement appliqués.

Séance du 23 février 2017

Avant le début de séance, Monsieur le Maire rend hommage à Jean BONNET décédé le 08 février, qui fût conseiller municipal, pompier volontaire et président d'association. Il présente les condoléances du Conseil Municipal à son épouse et demande une minute de silence. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de faire un don de 150 € à « la Ligue contre le Cancer ».

PLUI

Le maire informe le conseil Municipal que trois mois après sa création, toute nouvelle intercommunalité acquiert



Délibérations 2017

automatiquement la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (Loi ALUR), sauf opposition d'au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population. Les élus du Comité de Pilotage de CA3B ne souhaitent pas le transfert de cette compétence dans l'immédiat et reportent leur décision.

Considérant que sa position est conforme aux orientations de la Communauté d'agglomération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'être défavorable au transfert de la compétence PLU à CA3B.

BATIMENT ROSEPOMMIER

Le Maire informe le conseil qu'un seul prestataire, sur les deux consultés, a répondu à la consultation Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. AXIMA INGENIERIE a été retenue pour un coût HT de 14 500 €.

Monsieur LEVET distribue les plans de financement et les calendriers prévisionnels présentant les travaux de rénovation du bâtiment dans une première opération, l'acquisition du terrain et les aménagements extérieurs dans une deuxième opération, en ajoutant l'acquisition de mobiliers pour la future salle. Le projet s'étalera sur trois années et nécessitera probablement un recours partiel à l'emprunt.

LOTISSEMENT LES POMMIERS : rétrocession de voirie

L'association syndicale représentant les propriétaires du lotissement « Les Pommiers » demande la cession gratuite de la voirie privée du lotissement à la commune, pour classement dans la voirie communale.

Tous les lots sont vendus et tous les permis de construire restant sont acceptés. L'Association syndicale s'engage à entretenir les aires de dépôt des ordures ménagères et les espaces verts et les plantations. La commune va faire procéder au diagnostic des réseaux (eau et assainissement, gaz, électricité...), ainsi que de la chaussée (bordures, trottoirs...). Dès que ces installations seront reconnues en bon état de fonctionnement, la procédure pourra être engagée.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les derniers documents ont été récupérés par l'INSEE. Le Maire remercie l'équipe chargée de la collecte et les habitants qui ont répondu de bonne grâce. Seuls 3 logements n'ont pas pu être enquêtés.

60 % des réponses ont été recueillies par internet, Saint Just se situe au-dessus de la moyenne des communes rurales. 380 logements et 924 personnes ont été recensés, auxquels il faudra rajouter les « double-compte » de l'INSEE. Le chiffre sera connu en fin d'année.

PROJETS DES LAVOIRS

Luc Allemand a fait une estimation des travaux sur charpente, pour environ 30 000 € TTC pour les trois sites. Matteo Rignanese a rencontré Mr Mercier (Syndicat de la Reyssozue) qui possède des éléments sur la cartographie des sources et la faune et la flore spécifique de ces milieux humides, notamment sur la source du Devorah.

Il faudra faire appel à des associations pour le nettoyage des bassins. L'élagage est aussi nécessaire pour l'aménagement des lieux. Un conseil pourrait être demandé au CAUE.

ZAP (zone Agricole Prioritaire)

Emmanuel GRANGE présente le 1er découpage retenu par la commission. La commission urbanisme doit se réunir pour se prononcer. Les périmètres doivent être affinés pour sortir les éventuelles habitations de ces périmètres.

CA3B

Le montant mensuel des indemnités de fonction des représentants de la nouvelle intercommunalité sera présenté au prochain conseil communautaire du 27 février.

3 633 € pour le Président, 1 720 € pour les 15 vice-présidents, 1000 € pour les 10 conseillers délégués et 76 € pour les 93 conseillers communautaires. Pour un total annuel de 546 300 €, ce qui représente -11.9 % par rapport à la situation antérieure.

Séance du 30 mars 2017

CONVENTION Service instructeur :

Le maire présente au Conseil Municipal la convention proposée par CA3B pour que la commune utilise le service gratuit intercommunal d'instruction du droit des sols (ADS) à partir du 1er avril 2017. Tous les dossiers d'urbanisme seront instruits à BOURG en BRESSE. Le Pôle de proximité de Ceyzériat donnera les avis sur l'assainissement, la voirie et le ramassage des ordures ménagères. La commune pourra consulter le CAUE, elle sera destinataire des avis des services extérieurs. Le service instructeur prépare les projets de décision, le Maire signe les arrêtés, s'il est d'accord sur le projet.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE

Les participations communales connues sont la modernisation des dispositifs d'éclairages publics pour 24 000 €, l'extension de l'éclairage public sur le chemin de l'Alagnier 5 000 € (1 support), la participation au raccordement du réseau électrique du Permis d'Aménager de l'Alagnier 6 020 €.



Délibérations 2017

ECOLE

Une démission intervient en mai prochain dans le personnel chargé de la cantine-garderie. Un recrutement, d'une personne qualifiée « petite enfance » est en cours.

Le conseil d'école s'est tenu le 07 mars. De petits travaux ont été demandés par le directeur et ont été réalisés par les employés communaux. Le projet de l'école numérique se poursuit.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le maire présente le compte administratif 2016 qui présente les résultats suivants.

Section d'investissement excédant 149 529,51 €

Section de fonctionnement excédant 328 559,53 €

Sous la présidence de Patrick LEVET, adjoint chargé des finances, le conseil Municipal à l'unanimité approuve le Compte administratif 2016.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget qui s'équilibre en recettes et dépenses :

Section de fonctionnement 884 249 €

Section d'investissement 914 809 €

INFORMATIONS

- LOTISSEMENT L'ALAGNIER : Les entreprises publiques (ERDF, ORANGE, Régie des Eaux...) se concertent pour amener les réseaux en limite du lotissement. Des fourreaux ont été prévus sous accotement depuis le poste des Hayes. Des travaux seront cependant nécessaires et impliqueront des désagréments pour les riverains (coupures temporaires d'eau ou alimentation électrique, routes en déviation).

- ELAGAGE : une consultation a été faite pour l'élagage des voies communales et du site du lavoir Allée de la Source. L'EURL Dombes environnement a été retenue pour un coût de 8 322 € TTC. Mr RIGNANESE prendra contact avec l'entreprise pour la réalisation des travaux.

- FC LAVALLIERE le club a participé à la finale régionale de départemental de futsal pour la deuxième année consécutive et s'est qualifié pour la finale régionale organisée cette année à SESSINET (38), le 4 mars. Le conseil municipal, en corrélation avec les communes de Ceyzériat, Montagnat et Revonnas, décide d'attribuer une subvention de 75 € pour le financement des frais de déplacement restant à charge (300 €).

- Wilkie pizza présent le vendredi soir sur la Place des Anciens Combattants demande l'autorisation de venir le mercredi soir dans les mêmes conditions. Le CM accepte à l'unanimité.

URBANISME : dossiers en cours

Un arrêté défavorable a été rendu sur le CUB déposé en zone Np.

La Déclaration d'Ouverture de Chantier du lotissement « La Chartreuse » a été déposé en mairie ce jour. Ce chantier est à suivre avec beaucoup d'attention, au niveau des réseaux et la réalisation de la voirie.

LOTISSEMENT L'ALAGNIER : Les travaux doivent s'achever en septembre. 10 lots ont déjà trouvé acquéreur. Dynacité est le constructeur des logements sociaux.

BATIMENT « LA PETITE AUBERGE » L'acquéreur de la Petite Auberge devra demander une permission de voirie au Département pour aménager l'accès de la parcelle sur la RD 979.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE

Catherine FLAMAND fait le compte rendu de la réunion du syndicat du 08 avril.

Les décisions prises sont de la plus haute importance pour les communes. Il a été **décidé** qu'au titre de la solidarité, toutes les communes verseraient une aide financière (3 € par habitant pour Saint Just) pour aider les communes non encore desservies par la fibre. Cette aide est limitée à un seul versement sur l'année 2017 et non reconductible.

Un audit est demandé pour évaluer les ambitions de déploiement de la fibre dans les années à venir.

Il est créé un Syndicat Mixte pour la construction et l'exploitation du réseau de la fibre. Il regroupera le SIEA, le Département, les Communautés de Communes ou d'Agglomération. La Région n'a pas encore rendu son avis.

DELIMITATION DU DOMAINE PUBLIC AUTOROUTIER A40

Le maire présente au Conseil Municipal le résultat des entretiens qui ont eu lieu avec APRR, gestionnaire de l'autoroute A40. Il est proposé la remise foncière des terrains situés le long du Chemin des Plans, au niveau de sa jonction avec la RD 979, matérialisé sur un plan. La cession a lieu à titre gratuit, les frais sont à la charge de la Société APRR. Le Conseil Municipal accepte la proposition, charge le Maire de signer les actes.

BATIMENT ROSEPOMMIER

Le Maire informe le conseil que l'architecte retenu, Cabinet CHASSAGNE doit rendre son Avant-Projet Détaillé le 15 mai, ce qui permettra de déposer des dossiers de subvention auprès du Département, de la Région et de l'Etat.

Des réunions périodiques de suivi des travaux ont été programmées. Après examen attentif du bâtiment, il faudra peut-être prévoir des travaux supplémentaires pour le renforcement de la toiture.

Séance du 27 avril 2017



Délibérations 2017

TERRAIN DE L'EVÊCHE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réponse de l'Evêché, qui propose de vendre à la commune, le terrain d'une superficie de 12 ares, pour un prix global de 50 000 €.

Ce prix étant proche de la proposition faite (48 000 €), le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'acquérir les parcelles appartenant à l'Evêché pour un coût de 50 000 €, les frais seront à la charge de la commune, autorise le maire à signer l'acte et tous les documents y afférents. Le maire prendra contact avec Maître Beaudot pour la passation de l'acte de vente.

TABLEAU DES EMPLOIS

Suite au recrutement, d'une personne qualifiée « petite enfance » les contrats des agents d'animation présents à l'école ont été modifiés : 1 adjoint animation 17 h 45 hebdomadaires et 1 adjoint animation 32 h15 hebdomadaires.

LOGO

Audrey MARIE présente le travail de la commission. Les conseillers votent pour choisir l'une des 3 versions proposées. Ces propositions seront transmises aux 4 conseillers excusés pour raisons professionnelles ou de santé, afin que l'ensemble du conseil donne son avis. Le choix arrêté sera présenté à la population, est permettra de remercier ceux qui ont participé à son élaboration, dont les enfants des écoles.

Séance du 23 mai 2017

VOIRIE 2017

Le programme proposé pour la commune est adopté en totalité par l'intercommunalité. Il représente 7 chantiers pour 115 000 €, pour : Chemin des Grandes Teppes, Allée des Louvettes, Chemin de la Chagne, Rue des Eglantines, Chemin des plans, Chemin de l'Alagnier (trottoir jonction cheminement piéton avec le centre village et plus tard la liaison avec Bouvent).

Suite à la question de Luc allemand, le Maire précise que la reprise des malfaçons sur le chemin de la Chagne est en cours de négociation entre l'entreprise et l'intercommunalité, qui avait émis des réserves à réception des travaux.

En ce qui concerne la rue des Eglantines les travaux d'enrobé seront effectués sur la totalité de la rue depuis la rue de l'école jusqu'au parking de la salle des fêtes.

SIEA alimentation Lotissement Alagnier

Le Maire informe le Conseil Municipal que les plans de financement détaillés sont parus, les dépenses restant à la charge de la commune sont les suivantes : Alimentation électrique 6541 €. Télécommunication 840 €.

INTERCOMMUNALITE CA3B

Le maire donne lecture des statuts de la nouvelle intercommunalité (consultables en mairie).

Le conseil municipal les adopte à l'unanimité et désigne Monsieur Patrick LEVET, adjoint aux finances pour représenter la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CTECT).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal attribue les subventions pour un montant total de 2 425 €

ADAPA	100 €
ADMR	700 €
FCV	575 €
CM ARTISANAT 2 élèves	50 €
COLLEGE V DAUBIE 1 élève	50 €
MFR LA VERNEE 1 élève	50 €
LYCEE SAINT SORLIN 1 élève	50 €
RESTO DU CŒUR	100 €
SECOURS POPULAIRE	50 €
BANQUE ALIMENTAIRE	50 €
TELETHON	50 €
AUXILIAIRES DES AVEUGLES	50 €
France ADOT	50 €
AFSEP sclérose en plaque	50 €
CROIX ROUGE	50 €
PREVENTION ROUTIERE	50 €
PROTECTION CIVILE	50 €
MAS LE VILLA JOIE	300 €

INFORMATIONS

- ECOLE NUMERIQUE : le devis fourni par l'Education Nationale avoisine les 10 000 €. Ce sujet fait partie des objectifs gouvernementaux, le Conseil Municipal décide d'attendre les nouvelles directives avant de s'engager.

- Le 9 juin un drone survolera les espaces publics communaux en respect avec l'autorisation préfectorale demandée par le prestataire privé.

- La commune refuse que lui soit rétrocédés les terrains longeant la voie ferrée et ne possédant pas d'accès direct.

- La Préfecture informe que du démarchage téléphonique abusif cible les ERP, informations sur le site.

Séance du 20 juin 2017

URBANISME : dossier en cours

-LOTISSEMENT L'ALAGNIER : 6 permis de construire ont été déposés.

-Le CAUE a été contacté, une modification du PC de la ferme aux arcades est envisagée.



Délibérations 2017

BATIMENT ROSEPOMMIER

L'Avant-Projet Détaillé a été établi par l'architecte. Il se monte à 313 225.75 € HT. Ce qui représente une dépense TTC de 373 829.75 €, compris les prestations intellectuelles, les travaux et le mobilier de la future salle.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le projet et demande au maire de déposer les dossiers de subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région et de l'Etat, pour un total attendu de 132 437 €.

VOIRIE 2017

Les travaux Allée des Louvettes, Chemin de la Chagne, Rue des Eglantines, sont terminés

Le Maire précise que la reprise des malfaçons sur le chemin de la Chagne aura lieu à partir du 13 juillet, avec fermeture des voies de circulation. Des travaux d'aménagement ont été réalisés sur le Chemin des Plans, il sera terminé à l'automne. Le Chemin des Fougères est reporté en principe, sur le programme 2018 (couche de roulement et enrobé).

ECOLE

Il persiste un problème de régularité des intervenants responsables des TAP (les Amis de Montdidier). La loi sur les rythmes scolaires n'est pas encore parue. Il faut attendre la décision gouvernementale, même si certaines communes ont déjà anticipé pour passer de 4 jours ½ à 4 jours.

La commune consultera les parents dès que les conditions de scolarité (4 jours ou 4 jours et demi) seront connues, et ce, pour la rentrée 2018-2019.

INTERCOMMUNALITE CA3B

Le maire donne compte rendu de la conférence des maires.

- FPIC Si dans un premier temps, l'intercommunalité avait proposé de laisser 30 % des charges transférées, à la charge des communes ; après une évaluation fixant à 89 000 € le montant du FPIC au lieu de 2 millions d'euros prévus, CA3B propose de prendre à sa charge la totalité de la dépense.

- Présentation du projet de logo de CA3B

- Voie Verte : le tronçon Bouvent – Hautecourt qui concerne la commune est bien inscrit au PPI, mais sera réalisé simultanément avec les travaux d'assainissement.

- L'agrandissement de la crèche pour 15 places supplémentaires est inscrit au PPI, et sera abordé lors de la réunion de la commission solidarité du 04 juillet.

- Le livret annuel des associations ne sera plus édité.

- Un site internet intercommunal pourra héberger les communes sans site propre.

- Le prix de l'eau pourrait être harmonisé sur l'ensemble du périmètre de l'intercommunalité.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le Maire informe le CM qu'il conserve, dans un premier temps, les pouvoirs de police spéciaux, qui ne seront pas transférés au Président de CA3B.

- Le rapport annuel de BOURG HABITAT est consultable en mairie.

- La Croix rouge remercie la commune pour la subvention allouée.

- Le SDIS provoque une réunion des maires afin de leur présenter la nouvelle législation sur la protection incendie.

- Le 26 juin la commission scolaire se réunit pour lancer la consultation sur la fourniture des repas à la cantine.

- La commune embauchera un agent d'entretien polyvalent « voirie, espaces verts, fleurissement, bâtiment », suite à la démission d'un agent. Les candidatures sont reçues jusqu'au 30 juin. Dans l'attente, il est envisagé l'emploi d'un saisonnier.

- Lundi 3 juillet à 16 h 30 remise des dictionnaires aux enfants de l'école qui partent au collège.

- Mardi 04 juillet réunion préfectorale sur les autorisations environnementales, Matteo RIGNANESE représente la commune.

Séance du 27 juillet 2017

URBANISME : dossier en cours

Une proposition de nom de rue a été faite pour le nouveau lotissement de l'Alagnier : « Allée des Prés de St Just ».

BATIMENT ROSEPOMMIER : Aménagement intérieur

Les demandes de subventions déposés auprès de l'Etat, de la Région et du Département ont été déclarés complets. Nous attendons maintenant les décisions d'attributions de subventions.

Une réunion avec Mme SELVA du CAUE aura lieu le 12 octobre 2017 pour réflexion sur l'aménagement extérieur. Les travaux devraient se faire sur 2018 ou 2019.

TABLEAU DES EMPLOIS

Mr le Maire explique qu'il faut prévoir un poste d'adjoint technique territorial saisonnier pour faire face aux travaux d'entretien supplémentaires de voirie, espaces verts et fleurissement pendant la période estivale du 31 juillet au 15 août 2017.

L'emploi d'adjoint d'animation contractuel doit être remplacé par un emploi d'ATSEM permanent à temps non complet à compter du 1.9.2017.

CANTINE SCOLAIRE

Une consultation a été faite auprès de 4 fournisseurs (années scolaires 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020) : RPC / BOURG TRAITÉUR / OT TRAITÉUR / SODEXO. Seuls RPC et BOURG



Délibérations 2017

TRAITEUR ont proposé une offre. RPC a été retenu. Sa proposition étant la mieux-disante.

TAP

Mme MARIE informe le CM de la décision de ne plus travailler à compter de fin juin 2017 avec les « AMIS DE MONTDIDIER ». Il est décidé de laisser en place des TAP pour l'année scolaire 2017-2018.

Les parents seront consultés pour le passage éventuel de la semaine des 4 jours et demi à 4 jours.

COMPTAGE DE CIRCULATION

M. le Maire détaille l'analyse du comptage (nombre de véhicules et vitesse) Allée des Mûres du chemin de la Torchère vers le centre équestre et du centre équestre vers le chemin de la Torchère ainsi que dans les 2 sens. Ces comptages montrent que la limitation de vitesse de 30 km/h est respectée par 85 % des véhicules.

CONFERENCE :

Une conférence à la salle des fêtes de St Just aura lieu le samedi 23 septembre 2017 à 20 h au profit de l'association PROVIDENCE NTC thème : Jean COCTEAU et la RIVIERA par Dan PONCET.

Séance du 27 septembre 2017

Croisement ; Chemin de la Chagne, Chemin des Petites Teppes et Allée des Louvettes

Le Maire et le 1er Adjoint ont rencontré le propriétaire du terrain agricole pour acquérir l'emprise de terrain nécessaire. Un accord a été trouvé pour la création d'un dégagement de visibilité dans le virage du Chemin de la Chagne. Le Conseil Municipal charge le maire de faire établir un document d'arpentage par un géomètre et de procéder à l'acquisition du terrain à un prix à déterminer.

ZONE 20

le Maire informe qu'il a créé une « zone de rencontre » où la vitesse est limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires, sur l'allée des pommiers.

DYNACITE

Le Maire informe le CM que DYNACITE demande à la commune une garantie d'emprunt équivalent à 50 % des emprunts engagés pour la construction de 8 logements sociaux au lotissement de l'Alagnier.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe.

SIEA : Eclairage public chemin de l'Alagnier

Le Maire présente au Conseil Municipal les plans de financement détaillés et les propositions du SIEA pour le choix des luminaires. Le Conseil Municipal opte pour le luminaire Dyana sur cross type St Just, identique à ceux déjà posés Chemin de l'Ecole. La dépense prévisionnelle restant à la charge de la commune est estimée à 3 272.40 €.

BATIMENT ROSEPOMMIER

Les promesses de subventions représentent ; 43 394 € pour le Conseil Départemental, 36 000 € pour la Région et 49 043 € pour l'Etat. Le CM délibère pour demander à CA3B un fonds de concours au taux de 10 % pour un montant attendu d'environ 7 500 €. Un emprunt sera réalisé par la commune selon l'avancement des travaux.

AMENAGEMENT HANDICAPE

Un dossier technique d'Autorisation de Travaux est déposé pour l'ajout d'un WC pour personnes à mobilité réduite aux vestiaires du stade. Une dalle béton prolongera le trottoir actuel des vestiaires du stade pour l'accès. Le maire est autorisé à déposer l'AT et à engager les dépenses à hauteur de 15 000 € TTC.

LOTISSEMENT L'ALAGNIER

Le permis d'aménager modificatif a été accepté. Le pôle ADS de CA3B adresse maintenant les propositions de permis de construire pour les maisons individuelles.

Le revêtement en sable chaulé du cheminement piéton chemin de l'Alagnier sera terminé à la fin des travaux d'aménagement de la voirie et des réseaux.

S.P.A.

l'association de Dompierre sur Veyle n'est pas dissoute officiellement, CA3B cherche une solution pour pérenniser le refuge, en liaison avec la Préfecture.

COMMISSION AIDE SOCIALE SOLIDARITE

Le Conseil Municipal accorde les aides suivantes :

2 résidents du Villa Joie bénéficient d'un remboursement de 500 € par personne pour le remplacement d'un fauteuil pour handicapé. Un don de 750 € est versé aux sinistrés de l'ouragan IRMA de niveau 5.

PERSONNEL COMMUNAL

Jordi Villatte actuellement employé en CDD pour 3 mois depuis le 04 juillet, donnant toute satisfaction, Mr le Maire propose de commuter son contrat en stage d'agent technique pour un an à partir du 1 octobre. Il devra passer le permis CACES 8, indispensable à la conduite du tracteur agricole, surtout en période de déneigement.



Délibérations 2017

COMMISSION DES LISTES ELECTORALES

En remplacement du délégué de l'administration démissionnaire en raison de son déménagement hors commune, Renée ANDRE est proposée comme titulaire et Catherine CARON comme suppléante.

Séance du 26 octobre 2017

URBANISME

Une réunion concernant le projet de reconstruction de la « ferme aux arcades » s'est tenue en mairie avec Mr Faraut, le CAUE, et Mr Pichet, Maire, Madame Bonnet et Mr Levet, adjoints. En raison d'une restructuration du CAUE, Mme Selva architecte, doit quitter le secteur de St Just. Un courrier lui sera adressé pour lui proposer de finaliser les projets en cours.

VOIRIE

Le Maire informe que pour un problème de visibilité, il a instauré une zone de stationnement interdit, sur la rue des Charmilles. La même procédure interviendra prochainement sur l'Allée de la Source.

Il évoque la servitude concernant la desserte de MJ Horticulture : pour l'instant cet accès, dont l'entretien revient à la commune (délibération de 1989), appartient au domaine privé communal. Le Maire propose de réfléchir au classement de cette voie dans le domaine public, afin que les travaux soient pris en compte sur les droits de tirage intercommunaux et dans le tableau de classement des voies communales.

Allée des Mûres : Suite au comptage de vitesse, 85 % des automobilistes respectent la limitation à 30 km/h. Si les riverains souhaitent qu'un ralentisseur, demandé par l'un d'entre eux soit mis en place, ils devront en faire la demande par écrit tout en étant conscients des nuisances sonores engendrées. Le Maire propose le classement de la section de la voie non revêtue actuellement dans le tableau de voirie communal, si toutefois un revêtement est effectué en 2018.

REHABILITATION DU BATIMENT ROSEPOMMIER

La déclaration Préalable et l'autorisation de Travaux avec notice d'accessibilité et notice de sécurité, ont été déposées.

Un diagnostic plomb complémentaire (revêtements muraux) a déjà été réalisé, un diagnostic amiante complémentaire (joints des sols) va être nécessaire.

Le dossier de consultation des entreprises sera approuvé lors du conseil Municipal du 23 novembre, avec lancement de la consultation le 24 novembre. Les offres du Marché à Procédure Adaptée seront déposées jusqu'au 19 décembre. Les ordres de service aux entreprises interviendront le 15 février pour une fin de travaux prévue au 15 septembre 2018.

La commission communale réfléchira sur la disposition intérieure de la tisanerie. Le Maire présente au CM les réflexions du CAUE sur l'aménagement extérieur de la Place de l'église.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe que Laurène Baraque a été embauchée en qualité de contractuel au secrétariat de mairie, en remplacement de Corinne André, en arrêt maladie.

SUBVENTION : la Préfecture a procédé au versement de la subvention de 3000 € pour le préau de l'école.

DEMANDE DE COMMERCE AMBULANT :

Le conseil Municipal accepte la demande de stationnement pour un camion « sandwicherie ». Comme le camion-pizza, l'emplacement Place des Anciens Combattants sera gratuit.

ECOLE

Depuis le 16 octobre, Madame Lauren Goullier est en charge d'une heure d'étude surveillée le mardi soir pendant les heures de garderie périscolaire

Audrey MARIE, adjoint en charge des affaires scolaires, remercie toutes les personnes figurant sur la liste du « service minimum », qui sont intervenues à la garderie et la cantine le jour de la grève et la semaine de congé maladie de l'ATSEM.

L'Inspection d'Académie confirme que la semaine de 4 jours et demi d'école est éligible au Fonds de soutien scolaire soit 50 € par enfant.

ASSOCIATION DES BOULES LYONNAISES

Par courrier du 20.10.17 l'association demande d'aménager 2 jeux supplémentaires à l'emplacement du parking, situés au stade de foot, les jours de concours. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à condition que les jeux restent temporaires, que leur installation soit à la charge de l'association. Il est primordial que l'association s'engage à veiller à la non concomitance des matchs de foot avec l'organisation des concours (problème de parking).

ZAP (zone Agricole Protégée)

La commission se pose aujourd'hui la question : comment concilier les attentes des exploitants agricoles en espaces agricoles réservés, et l'avenir urbanisable de la commune nécessitant des zones constructibles. Le Conseil Municipal attend un écrit comportant les demandes des exploitants agricoles.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

En partenariat avec la BDP une animation « premières pages » concernant tous les enfants nés en 2016 aura lieu le 02 décembre.

COMMISSION ACTION SOCIALE

Il a été décidé que le repas des aînés proposé à toutes les personnes de plus de 70 ans aura lieu le 04 décembre. Le colis est maintenant réservé aux personnes dont l'état de santé ne permet pas d'assister au repas, et qui le demandent.



Identité de notre village

En janvier 2016, le conseil municipal a décidé de confier à la commission communication l'organisation d'un concours ouvert à tous les habitants de Saint-Just pour la création d'un logo/blason et la recherche d'un nom pour les habitants.

Membres de la commission : Catherine CARON, Fabienne CONVERT, Gabriel SUCHET. Les adjoints Patrick LEVET et Audrey MARIE.

Un règlement comportant les modalités et les critères de sélection a été créé. Il était affiché sur le panneau de la mairie et consultable sur le site de la mairie.

En décembre 2016, dépouillement des propositions du nom des habitants et présentation du résultat au conseil municipal. Le nom de « **Justinois , Justinoises** » a été le plus souvent cité par les participants, le conseil municipal a donc validé ce nom et Jean Pichet, le maire l'a présenté aux habitants lors de la cérémonie des vœux en janvier 2017.

Pour le logo, nous avons reçu peu de réponses en dehors des élèves de la classe de CM1/CME dirigée par Karine VENET que nous avons souhaité associer. Ils nous ont présenté quelques propositions; le village fleuri, la route, l'Eglise et la Mairie sous un beau soleil revenaient souvent dans leur vision de Saint-Just.

Il a été décidé de faire appel à **Dan PONCET**, artiste peintre de la commune, pour mettre sous forme de logo la vision des enfants. Nous tenons à la remercier pour ce travail qui lui a pris du temps, mais nécessaire pour mettre en forme nos idées parfois très différentes au sein d'une même commission.



Nous espérons que ce logo vous plaira et qu'il saura représenter notre belle commune

Une première présentation des différents logos au conseil municipal n'a pas permis de sélectionner l'identité visuelle de Saint-Just. Nous voulions en effet tenir compte des remarques de tous les conseillers municipaux. A plusieurs reprises, Dan PONCET a retravaillé le logo, puis en finalisé sa conception originale à l'aide d'un infographiste.

Avril 2017 : présentation du résultat sous trois versions différentes. Suite à un vote très serré, le logo représentant la commune de Saint-Just sur tous les documents est né. Nous remercions les enfants (de l'école et en dehors) qui se sont investis, par la création de dessins originaux à la base de notre réflexion, puis Dan Poncet, comme nous l'avons expliqué, avec qui nous avons étroitement collaboré.

Le logo a finalement été présenté aux habitants le vendredi 16 juin à 19h à salle des fêtes



Actualités 2017 en images



Photo R.Mas le Progrès

Pour la première fois, la municipalité a souhaité photographier et filmer la commune «vue du ciel». Une séance d'une journée a été réalisée par drone le vendredi 9 juin par Mr Stéphane Levy de la sté Calyptone (Pont d'Ain).

Ces nouveaux clichés permettront non seulement d'alimenter nos supports de communication comme le site internet ou le bulletin municipal, mais serviront également de support pour les projets d'aménagement comme cela est le cas pour Rosepommier.

Un montage vidéo a été présenté lors d'une cérémonie le vendredi 16 juin à 19h lors de la découverte du logo. Certains de ces clichés sont présents dans ce bulletin, d'autres sont visibles sur notre site internet <http://www.saintjust01.fr/>

Actu des entreprises

Une autorisation d'emplacement d'un camion snack a été accordée à Mr TANC. Il propose d'être présent tous les mardis soirs à partir de 18h dès novembre 2017.



Esthéticienne depuis 25 ans. Fortement marquée par le combat contre le cancer d'une amie proche, j'ai décidé de me spécialiser dans le domaine de la socio-esthétique; problématiques liées aux soins de confort autour de certaines maladies ou simple besoin de détente et de lâcher prise.

Constatant les bienfaits de la socio-esthétique, j'ai choisi d'ouvrir mon propre institut afin d'apporter une offre de soins qui n'existe pas en dehors des structures médicales.

Ce projet est une réelle envie personnelle et professionnelle, et répond à un fort besoin étant donné la multiplicité des risques liés aux difficultés de la vie.

Je vous accueille personnellement dans mon institut « Le cocon de Stéphanie » avec l'envie d'apporter un espace de soins chaleureux et complémentaires à mes clients ainsi qu'un accompagnement pour pallier les stigmates des lourds traitements : perruques, turbans, maquillage correcteur, prothèses mammaires externes...

Un moment difficile à surmonter pour vous ou vos proches, suite à une hospitalisation, un accident, une maladie, de lourds traitements, une séparation, une dépression, un burn-out, une maladie neurologique... Mes soins de beauté, de détente et de réconfort comme aide complémentaire vous aideront à revaloriser votre image et à renforcer votre estime de vous.

Mes soins s'adressent également à tous les clients qui n'osent pas franchir la porte d'un institut de beauté classique.

Stéphanie Juratovac
www.cocondestephanie.fr
06 82 18 78 00



Charles
Réma
Cuisines & bains

Dans le cadre de son développement, la société **Charles Réma** a fait construire sur son terrain face à System U, un nouvel entrepôt.

Cet entrepôt de 1466 m2 est destiné à du stockage. Des enseignes seront prochainement installées sur ce bâtiment.

BATIMATT01, maçonnerie générale, représentée par Mathieu PELUT, s'est installé sur la commune cette année.
Tel 06 27 14 82 83 – mail pelutmathieu@hotmail.fr - 16 allée du Méléze



Vie scolaire

Que s'est il passé à l'école Françoise Convert de Saint Just lors de cette année 2017 ?

L'école comptait 70 élèves jusqu'au mois de juillet. Un début d'année au cours duquel élèves et enseignants ont apprécié la construction du nouveau préau pour se mettre à l'abri lors des pluies ou intempéries.

Nous avons enregistré le départ de, Karine Mathy ATSEM à l'école pendant plusieurs années, qui a été remplacée par Elisabeth Bonne. Elle assure aussi des heures de garderie avec la toujours fidèle Carole Bourrée et une nouvelle employée pour la surveillance à la garderie et la cantine, Armelle Avetissian.

Chaque classe a eu droit à une sortie culturelle dans le cadre des Petites Scènes Vertes.

Les classes des GS-CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 allaient chaque mardi après midi jusqu'aux vacances de printemps à la salle des fêtes de Montagnat pour pratiquer des activités sportives. Les CE2-CM ont aussi fait appel à une intervenante extérieure en danse, ce qui a permis de présenter leur travail au mois de juin aux autres classes et aux parents d'élèves.

Les deux grandes classes ont été accueillies très chaleureusement au centre équestre de Saint Just, les enfants ont pu s'initier à l'équitation : un moment apprécié de tous.

La classe des maternelles a participé à l'exposition « Graines d'artistes » autour du thème d'Alice au pays des merveilles. Et les classes des maternelles CP-CE1 ont admiré les œuvres exposées à la salle des fêtes de Bourg en Bresse, avant de suivre une visite guidée de la ville avec l'office de tourisme.

La classe des CE2-CM1-CM2 a rendu visite aux résidents du centre « Le Villajoie », l'occasion de partager un moment de convivialité et de sensibiliser les enfants à la différence et au handicap.

Toute l'école est partie début juin dans le Jura (Poisat) dans des ateliers de découverte de la nature, des habitats nomades divers et un élevage de lamas.

Toutes ces sorties ont pu avoir lieu grâce au financement octroyé par le Sou des écoles. Tout l'argent du Sou des écoles a été dépensé, nous espérons de nouvelles recettes grâce à la mobilisation des familles lors de l'année à venir, condition nécessaire pour programmer des activités découverte et de rencontres culturelles au profit des élèves de l'école.

L'année scolaire s'est terminée par une fête le mercredi 5 juillet, avec les désormais traditionnelles Olympiades, un petit spectacle de cirque présenté par chaque équipe et un buffet convivial partagé avec les familles.

Cinq élèves ont quitté l'école pour poursuivre leur scolarité au collège, avec un dictionnaire en poche offert par la mairie. Bonne route à eux.



Toute l'école s'est réunie lors des Olympiades le mercredi 28 septembre.

Les classes sont toutes inscrites à un spectacle des petites scènes vertes.

Chaque classe participe aussi au grand prix des Incorruptibles : découverte de livres de littérature pour la jeunesse avec la participation à un vote citoyen pour désigner le livre préféré des justinois et des écoliers français.

La classe des CP-CE1 se rend chaque jeudi après midi en car à la piscine Carré d'eau pour suivre 15 séances de natation : du 21 septembre au 18 janvier 2018. Une activité rendue possible par l'intégration de la commune à l'agglomération du bassin de Bourg. Ça baigne !

Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 se rendront chaque mardi après midi au gymnase de Montagnat.

D'autres activités attendent de savoir si elles pourront être financées.

Nous souhaitons à tous les élèves de l'école une bonne scolarité et une soif d'apprendre.



L'école compte depuis la rentrée scolaire de septembre 74 élèves :

30 élèves dans la classe d'Isabelle Nury : 6 PS, 11 MS et 13 GS de maternelle.

20 élèves dans la classe de Pascal Madignier, directeur de l'école : 13 CP et 7 CE1.

24 élèves dans la classe de Karine Venet : 10 CE2, 10 CM1 et 4 CM2.

lundi (sport), mardi (étude) et jeudi (sport) de 16h15 à 17h15



Pôle multi accueil

Le livre a une place privilégiée au multi accueil

Depuis septembre 2016, un partenariat s'est mis en place avec la bibliothèque de St Just. Ainsi, 4 enfants et 2 professionnelles se déplacent à pied les jeudis matin à la bibliothèque. Brigitte ou Anne, bénévoles de la bibliothèque nous accueillent et nous content des histoires.

Cette année encore, les enfants du multi accueil ont participé au projet de la Bibliothèque de Prêts de Bourg permettant aux enfants de moins de 3 ans de voter pour leur album préféré parmi une sélection de 5 livres.

Ils ont pu voter avec leurs parents, une remise des prix de l'album préféré a été faite lors d'une matinée festive le 8 avril 2017 à la Bibliothèque de Prêts de Bourg en Bresse.



Le carnaval en mars 2017

Nous avons fêté le carnaval à la crèche le jeudi 9 mars 2017, tous les enfants étaient déguisés, des crêpes ont été confectionnées, et les activités ont été en lien avec le carnaval qui avait comme thème les indiens cette année.

Ateliers musique



Ateliers musique

Aline JOUANNON s'est rendu à la crèche toutes les deux semaines cette année pour proposer des interventions musicales.

Petits et grands découvrent l'accordéon, la guitare ainsi que des objets fabriqués avec des matériaux de récupération.



Ateliers langue des signes

Depuis deux ans, nous accueillons une enfant dont les parents sont malentendants. Cette petite fille communique normalement et signe beaucoup. Par mimétisme les autres enfants essayaient de communiquer avec leurs mains.

Nous avons voulu aller plus loin dans cette expérience, et avec le concours de la maman de cette petite fille, les enfants apprennent les bases de la langue des signes.

Ainsi, 2 vendredis par mois, un atelier langue des signes est proposé par cette maman aux enfants. Cette ouverture sur une autre communication, a suscité l'intérêt auprès des autres parents.

Un atelier langue des signes a été proposé un soir aux parents, pour ainsi leur transmettre ce que les enfants ont appris depuis le début de l'année.

Plus qu'un atelier, ce fut une belle rencontre, une ouverture et une prise de conscience de la différence.

Merci à cette Maman ! Un livret a été créé pour que les enfants gardent une trace de cette expérience.



Pôle multi accueil

Passerelle avec l'école de St Just

La proximité géographique de l'école maternelle nous permet de faire une passerelle pour les enfants qui vont rentrer à l'école de Saint-Just à la rentrée prochaine.

Ainsi, 3 enfants accueillis à la crèche ont pu visiter l'école maternelle, et faire connaissance avec leur future maitresse. Des activités ont été proposées, chansons, découpage et collage sans oublier la récréation ! Ce temps de rencontre est très apprécié de tous.

Fête de la crèche le 23 juin 2017

Pour finir l'année comme il se doit, nous avons proposé un temps festif aux familles, cette fête a rassemblé 54 personnes (parents, enfants, frères et sœurs, tantes, grands-parents et professionnelles de la crèche). Un goûter a été offert à tous. Nous avons invité l'association « l'armoire à jeux » qui a installé un parcours de jeux d'eau idéal pour les enfants et les parents. Nous avons fini la fête en chanson autour d'Aline Joannon, notre intervenante musique de l'année !

Projets de l'année 2018

Cette année nous souhaitons ouvrir la crèche aux familles ! Des semaines à thème sont prévues tout au long de l'année, la semaine des grands parents, la semaine du livre, la semaine du carnaval, la semaine Zen et la semaine de la musique rythmeront nos activités de l'année. Cela sera l'occasion de partager notre quotidien avec les familles car nous inviterons les parents à partager nos temps d'activité lors de ces semaines.

En octobre, la semaine des grands parents a été un véritable succès ! Les activités du matin étaient ouvertes aux grands parents des enfants accueillis à la crèche pour le plus grands plaisirs de tous.

Pâte à modeler, gomme et musique



Bibliothèque municipale

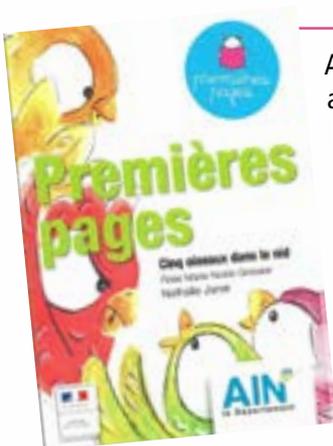
Le fonctionnement de la Bibliothèque Municipale est assuré par une équipe de bénévoles, l'adhésion est gratuite, des permanences sont assurées les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Deux nouveaux bénévoles, Thomas Clermidy et Céline Trambly ont rejoint le groupe.

Le nombre d'adhérents 156 (dont 56 enfants) est en augmentation de 50% cette année. Une fréquentation de 10 à 12 personnes en moyenne par permanence.

La subvention de la Mairie a permis d'enrichir les rayons avec une centaine de livres ou BD.

Faits marquants 2017 :



Adhésion à « Premières pages », une action du Département de l'Ain avec le soutien du Ministère de la Culture pour favoriser la lecture dès le plus jeune âge.

Le livre « 5 oiseaux dans le nid » a été remis aux 12 enfants nés en 2016 (Anne-Marie Bisi). Lors de cette manifestation, Céline Trambly a exposé ses aquarelles.



Partenariat avec la crèche, réalisation d'un livre plastifié mettant les enfants en scène et atelier lecture à la bibliothèque (Brigitte Revol et Anne-Marie Bisi).



Participation à la maternelle à une activité sur le livre pour le « prix des incorruptibles » (Brigitte Revol et Sylvianne Suchet).



Animation sur le thème « recycler les vieux livres » le 25 novembre (Catherine Caron).

Opération couverture de livres lors des permanences des 2 et 9 septembre. Cette animation sera reconduite à la rentrée 2018.



La bibliothèque est un lieu d'échange et de partage entre bénévoles et adhérents ouvert à tous, nous vous y attendons.



Vie Associative

Le Comité des Fêtes

Comme chaque année nous honorons le souvenir de Dan, Lou et Kim en organisant un week end avec Laurence et Fred Cicérale, anciens membres de notre équipe, afin de maintenir un lien fraternel avec eux. Nous profitons de cette occasion pour peaufiner l'organisation de notre fête d'été.

Cette dernière s'est déroulée le 10 Juin 2017 et a connu un vif succès. Le beau temps aidant, les justinois se sont réunis autour d'un barbecue géant. Dans l'après midi diverses animations étaient proposées : concours de pétanque, château gonflable ont distrait petits et grands.

Nos chanteurs préférés ont encore mis une très belle ambiance où chacun a pu mettre en avant ses talents de danseurs.



Nous remercions toutes les personnes qui participent bénévolement à la réussite de ces événements. D'autre part, il faut souligner que le comité des fêtes, grâce à une bonne gestion, investit ses bénéfices dans du matériel nécessaire aux activités associatives. De ce fait, il met à disposition ce matériel aux associations de St Just ainsi qu'aux particuliers en location, selon un tarif que vous communiquera le responsable Jean Luc Crevet, **06 86 17 22 19.**

Nouveau : une sono est en location !



Vie Associative

Le FCV Football Club la Vallière

Les groupes des U7 et U9 dirigés par les éducateurs Jean-Michel PILLET et Christian PAQUET s'entraînent chaque Mercredi après-midi à 13h30 et à 15h sur notre terrain municipal.

INFO : Les catégories U9 et U11 jouent le Samedi matin
La catégorie U13 le Samedi après-midi



Société de Pêche



Avec une petite vingtaine de pêcheurs affiliés, la saison 2017 s'est déroulée tranquillement, après un alevinage tardif, ceci malgré un manque flagrant d'eau dans l'étang.

En espérant que les travaux effectués sur le fossé d'alimentation pourvoient cet hiver à combler le déficit en eau. Quelques belles prises ont tout de même eu lieu, lors de l'ouverture début avril et en cours de saison.

Le Safari sous un ciel nuageux a conquis ses aficionados. Avec une participation de 45 pêcheurs, ainsi que les accompagnateurs et visiteurs notre manifestation a bien fonctionné.

Composition du bureau :

Président : Jean-Jacques BISI. Tel : 04 74 23 68

Vice-Président : Robert VUILLOT

Secrétaire : Christian MIGNOT

Trésorier : Patrick MARQUIS. Tel : 06 61 89 60 17



Société de Chasse "la Diane de St Just"

2017, une année très positive pour la société de chasse. D'abord le repas, qui malgré un nombre de participants inférieur à celui des autres années, reste dans la vie associative communale, un rendez-vous incontournable.

Ensuite la farfouille début juillet. Avec une météo incertaine au petit jour, mais laissant place aux éclaircies pour que les exposants et les chineurs puissent vivre pleinement leur

plaisir. Nous remercions les boulistes pour leur aide qui contribue à la réussite de la manifestation.

Du changement dans notre société : Mr POMATHIOT cède sa place de président et reste au bureau de la société comme trésorier, Mr MARQUIS lui succède.

La régulation des nuisibles reste une préoccupation constante. Cette année la société a été de nouveau endeuillée.



Vie Associative

Providence NTC



L'association PROVIDENCE NTC accueille à la journée des groupes d'enfants ou d'adultes handicapés ou non ainsi que des familles ressentant le besoin de retrouver le contact avec la nature et les animaux. PROVIDENCE NTC ouvre ses portes également aux centres aérés, écoles, maisons de retraite, EHPAD dans l'objectif de favoriser l'ouverture aux autres.

participer aux différents ateliers. Pendant les mois d'hiver des activités sont possibles sur demande.

Cette année une nouvelle activité (uniquement sur réservation) est proposée à nos adhérents : L'initiation aux premiers gestes de secours. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Une « journée Solidarité » sera organisée le samedi 2 juin 2018 pour la remise en état du site après l'hiver et deux journées portes ouvertes suivront le 7 juin 2018 pour les institutions et le 9 juin pour les parents.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : providence.ntc@sfr.fr ou par téléphone au 06 22 43 55 26.

Nous sommes ouverts à toute proposition et serons heureux de vous retrouver ou de vous rencontrer.

Christelle COLANGE
Présidente

Deux temps forts ont marqué la reprise de cette année : La conférence Cocteau, animée bénévolement par Dan Poncet, dont le bénéfice a permis d'aménager le poulailler et son terrain et le repas des adhérents riche en nouvelles rencontres.

De nombreuses activités sont proposées tout au long de l'année dans le but d'éduquer et de développer l'activité de plein air, la médiation animale ou la création artistique. Ainsi pendant l'année scolaire 2017/2018 vous pourrez venir



Activités ponctuelles 2017/2018 :

Judi 23 novembre 2017 : modelage avec argile

Judi 5 avril 2018 : décoration œufs de Pâques et chasse aux œufs

Judi 26 avril 2018 : décoration œufs de Pâques et chasse aux œufs

Judi 17 mai 2018 : tonte des moutons

Judi 31 mai 2018 : tonte des moutons

Judi 14 juin 2018 : plantations

Judi 28 juin 2018 : plantations

Judi 5 juillet 2018 : récolte et dégustation

Judi 12 juillet 2018 : récolte et dégustation



Vie Associative

L'Eveil Bouliste St Just



Notre société L'Eveil Bouliste de Saint Just, forte de ses 48 adhérents, continue de montrer une belle vitalité que ce soit lors des jours d'entraînements les après-midis des mardi et vendredi de chaque semaine ou lors de ses participations dans les différents concours. Même si les résultats ne sont pas à la hauteur de nos ambitions. Le concours interne en doublettes organisé pour la première fois, ainsi que la journée familiale ont connu le plein succès. Cette année grâce à notre sponsor local Ombré Fenêtre, les joueurs portent une chemisette aux couleurs du club, bien appréciée par les fortes chaleurs d'été ! Le club a également investi dans l'achat d'un chapiteau, mais il reste toujours à poursuivre l'aménagement de nos locaux.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos manifestations nous serions très heureux de vous initier à la pratique de la boule lyonnaise.

Contact : 06 07 12 20 20

Amicale des retraités

L'effectif de l'amicale est de 51 adhérents

ACTIVITES

- Rendez-vous traditionnel du Jeudi pour jouer aux cartes et autres jeux de société
- Tarot : Section tarot, reprise le Mercredi 6/09/17 jusqu'au 18/04/18. Deux personnes de l'Amicale assurent régulièrement le bar.

VOYAGES ANNEE 2017

- Vésines à «LA GUINGUETTE» repas friture au bord de la Saône le 4/04/17
- Simandre sur Suran : repas « tête de veau » le 9/05/17
- 13/06/17 : Visite du musée de la préhistoire à la Roche de Solutré suivie d'une dégustation de POUILLY-FUISSSE Repas au restaurant du Domaine de la Madone à Fleurie.
- Lac Genin : Repas au restaurant au bord du lac le 25/07/17
- Voyage à Evian les Bains en compagnie du club de Hautecourt le 12/09/17

AUTRES ACTIVITES

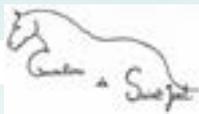
- Journée portes ouvertes du 25/03/17 très conviviale où une trentaine de personnes sont venues avec inscriptions à l'issue de cette journée
- 17/11/16 Repas automnal au Centre d'Animation : 42 personnes étaient présentes
- Concours de belote de 54 doublettes du 6/12/16
- 7/02/17 : Concours de belote coincée de 84 doublettes

L'Amicale est toujours prête à accueillir de nouveaux adhérents.



Vie Associative

Les Cavaliers de St Just



En 2018, l'association des Cavaliers de Saint Just fêtera ses 5 années d'existence.

Cinq ans durant lesquels elle a su porter haut les couleurs de Saint Just et de son centre équestre au niveau local mais également national. Avec l'aide de l'association, nos cavaliers ont depuis 5 ans pu participer aux championnats de France avec chaque année des résultats qui nous ont rendu fiers d'eux.

Des médailles d'or, d'argent, de bronze et de nombreuses carrières d'honneur, on fait vibrer la team Saint-Just, leurs supporters toujours nombreux lors de cet événement ainsi que leurs coachs. Ces résultats sont dus à



l'enthousiasme de nos chevaux sur les parcours, au soutien sans faille des supporters et sponsors, à la lucidité et la passion de nos cavaliers et au professionnalisme et l'envie de transmettre leurs connaissances de nos coachs, Laure et Bruno CHAURAND.

Cinq ans durant lesquels le sens du partage et de la famille n'a eu de cesse de se développer au sein de l'Association et du centre équestre de Saint-Just. Les cavaliers de tout âge, de 4 ans à 70 ans se réunissent et partagent leur passion commune pour les chevaux. Afin de développer ces liens qui unissent nos adhérents, l'association n'a de cesse d'organiser des événements : des soirées conviviales permettant aux grands comme aux petits de s'amuser, un challenge annuel destiné notamment à nos jeunes cavaliers afin de leur permettre de développer leur esprit sportif qui se conjugue avec solidarité et amusement.

Cinq ans durant lesquels la solidarité a animé notre team et particulièrement depuis 3 ans avec le challenge « enfants soleil » qui se fait chaque année au sein du centre équestre et auquel les membres de l'association adorent participer. Une journée riche en émotion grâce à nos amis « enfants soleil » qui apportent au sein de nos écuries une bonne humeur communicative, une joie de vivre et un regard bienveillant sur ceux qui nous entourent. L'association est fière de la solidarité dont fait preuve ses membres mais aussi d'être associée aux « enfants soleil » qui nous apportent plus que ce que nous leur apportons.

Cinq ans durant lesquels l'association a pu compter sur de nombreux soutiens :

- les membres du bureau toujours présents pour organiser, penser et animer les événements,
- les adhérents qui répondent toujours présents à nos rendez-vous et nous soutiennent au quotidien,
- les sponsors et mécènes qui nous permettent de répondre présents pour nos cavaliers,
- nos coachs qui se mettent sans compter au service de l'association,
- nos cavaliers qui sont source de motivation
- et surtout nos poneys et chevaux qui sont le vecteur même de tous ces moments magiques que nous vivons.

Alors n'hésitez pas à venir nous soutenir et nous découvrir, l'association des cavaliers de Saint Just et l'ensemble de ses membres seront heureux de vous accueillir. L'année 2018 promet d'être un beau millésime, en tout cas nous mettrons tout en œuvre pour qu'elle le soit.



Vie Associative

Association Gym Volontaire

Pour bien démarrer la semaine, la GV St Just propose un cours de gymnastique volontaire les lundis soirs de 19h15 à 20h15 à la salle d'animation. Renforcement musculaire, remise en forme, travail en ateliers, dans une atmosphère chaleureuse et sympathique, avec notre jeune et dynamique professeur Patrice DIMITRIOU. Nous avons également proposé deux séances d'initiation au step (dont une spéciale fin d'année... en bonnet rouge !).



Au printemps la GV fête la Sainte Agathe au restaurant. Cette soirée gourmande est ouverte à tous (adhérents, famille, amis). Cette année, nous avons découvert le restaurant « le Certinois » à Certines.



Le dernier lundi de juin, chacun amène sa spécialité culinaire : on en profite pour faire l'assemblée générale de l'association, et l'année s'achève ainsi autour d'un repas convivial...

Notre Bureau 2017 s'est enrichi d'un nouveau membre : Valérie BOLMONT aux côtés d'Anne Marie BISI Présidente, Marie Hélène PRODANU Trésorière, Patricia PIN Secrétaire.

Le Grand Fond Bressan

Le GRAND FOND BRESSAN, avec le concours des municipalités de SAINT-JUST, MONTAGNAT, REVONNAS, et CEYZERIAT, a organisé son 7° Semi Marathon

21 km ou 11 km
plus de 200 inscrits



Amicale des Conscrits en 0 et en 5



Pour entretenir nos bonnes relations, nous avons plaisir de nous retrouver, une fois par an à la salle des fêtes autour d'un repas et de passer l'après midi ensemble.

Nous apprenons à nous connaître afin de préparer notre banquet de 2020 .

Nous vous attendons pour notre prochaine rencontre le dimanche 24 juin 2018



Vie Associative

Association Rock'n'roll danse

Marie-José Guillot, présidente de l'association Rock'n'roll danse, et les membres du bureau, ne pouvaient que se réjouir en constatant le nombre important de personnes, venues participer au premier cours de danse.

En effet, une soixantaine de danseurs, s'est retrouvée à la salle d'animation de Saint-Just, afin d'entamer une nouvelle saison. «Beaucoup d'anciens sont revenus, a souligné la présidente. Mais il y a aussi pas mal de nouveaux et c'est encourageant.»

Une reprise avec beaucoup de changements au niveau des professeurs de danse.

« Après le départ de Lucien Grillo, professeur, trois nouveaux enseignants vont animer cette saison, précise Marie-José Guillot. Il s'agit de Jean-Pierre et Françoise (rock) et Rose-Marie Sanchez-Moreno (danses de salon et latino). »

5 novembre 2016

Soirée dansante animée par Daniel CROZIER. Très bonne ambiance. 110 participants.

16 décembre 2016

Repas de Noël entre adhérents et membres bienfaiteurs. 48 participants.

18 mars 2017

Comme chaque année nous organisons un repas « BOEUF à la BROCHE » animé par Gil BONNAMOUR ; 185 personnes y ont participé. Repas délicieux et très bonne ambiance.

13 juin 2017

Une balade gourmande est organisée dans le Revermont. Elle a été suivie par un pique nique aux Conches. 38 participants.

8 Avril 2017

Sortie « cabaret » à Certines, pour les adhérents et membres bienfaiteurs ! 30 participants.

20 Mai 2017

Dégustation de beignets d'acacia; des membres de l'association font déguster les fleurs d'acacia en beignets.

23 juin 2017

Repas dansant de fin de cours. 45 participants.



Vie Associative

Comité de Solidarité

Sur St Just et Montagnat, en liaison avec le Groupement Paroissial (www.paroisse-vallierereyssouze.fr), le Comité de Solidarité apporte un soutien humain et financier localement ou en liaison à une organisation à but humanitaire et caritative.

Cette année 2017 nous avons aidé l'ASSOCIATION de CHIENS GUIDES d'AVEUGLES de LYON qui éduque des chiens remis gratuitement aux déficients visuels pour leur apporter autonomie.

Les bénéfices de notre repas annuel de mars (couscous) ont été remis lors de leurs portes ouvertes de septembre à Cibeins. Ce fut un moment très sympathique en présence de ces chiens très dociles.

Infos : 04 74 00 60 11 site : www.lyon-chiensguides.fr

Nous vous rappelons qu'un groupe de bénévoles participe aux rencontres avec les Résidents du VILLA JOIE (visites individuelles, accompagnement...).

Contact : B.Massard au 04 74 22 37 58 ou G. Dutang au 04 74 42 63 98



Le «Beau Bar» Résidents du Villa Joie

Nous organisons des ateliers sarbacane tous les lundis et nous avons participé à une compétition à Moulins. Nous avons ramené 3 coupes et en 2018 nous allons participer au championnat de France qui se déroulera à Bourgoin Jallieu. Nous allons également organiser une compétition à St Just le 19 mai.



Le CCAS (Centre Communal d'Action social), présidé par le Maire Jean PICHET et l'adjointe aux affaires sociales Yvette BONNET, est composé de dix membres ;

des conseillers municipaux : Fabienne CONVERT, Renée ANDRE, Catherine CARON et Gabriel SUCHET,

des habitants de la commune : Marie-France GARNIER, Joëlle BAMPÀ, Brigitte PERREAUD, Christiane JAMIN et Jacques BAUTAIN.



Les actions de l'année 2017 :

aide financière à un résident du Villa joie pour l'achat d'un fauteuil électrique, le repas de fin d'année ou un colis aux aînés du village âgés de plus de 70 ans.



C'est 66 aînés de la commune qui se sont retrouvés pour le repas de fin d'année qui est l'occasion pour la plupart de retrouver des connaissances et de partager un moment convivial. Après le repas, place aux divertissements animés dans un premier temps par les enfants de CP et CE1 avec le directeur, Pascal Madignier. Ils ont ensuite laissés la place à « Pascale et Gilou » qui dans la bonne humeur ont fait danser et chanter toute l'assemblée.



A cette occasion, le maire monsieur Jean PICHET et Yvette BONNET ont offert une belle composition à Odette JOLY doyenne de l'assemblée.



Fêtes de quartiers

Quartier des Hayes



La fête de quartier, tradition sur notre commune fait son entrée sur le quartier récent des Hayes. Une vingtaine de personnes a participé lors de ce repas. Souhaitons qu'il fasse des émules afin de réunir tous les habitants de ce quartier.

Photo R. Mas le Progrès

Quartier de la Torchère

Cela faisait 15 ans que les habitants du quartier de la Torchère ne s'étaient pas réunis autour d'un repas de quartier. Une initiative qui a porté ses fruits ; ce sont près de 70 personnes qui ont répondu favorablement à ce moment de convivialité qui permet de découvrir de nouveaux voisins, ou tout simplement de resserrer des liens existants. Souhaitons que ce beau moment soit renouvelé l'an prochain !

Photo R. Mas le Progrès



Quartier de la Chagne

Une trentaine de personnes s'est retrouvée pour participer à la traditionnelle fête du quartier de la Chagne. Un moment apprécié par les Justinois qui perpétuent, depuis plusieurs années, ce rendez-vous chaleureux !



Renseignements utiles

ADMINISTRATION

Mairie

474 Route de Ceyzériat - 01250 St Just
☎ 04 74 22 31 30 - Fax : 04 74 45 27 16

Francine BOURGEOIS et Corinne ANDRE

Courriel : mairie@saintjust01.fr

Site internet : <http://www.saintjust01.fr>

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 15h - 18h • Mercredi : 14h - 16h
- Jeudi : 15h - 17h • Samedi : 9h - 11h

Permanence des élus les samedis matin de 11h à 12h pour informations au public.

PACS : depuis le 1.11.2017 ils s'enregistrent en Mairie ou chez un notaire.

Cartes Nationales d'Identité et passeports : depuis le 1.04.2017, les demandes se font dans les mairies de Bourg-en-Bresse, Péronnas ou Viriat.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Vie de Bourg en Bresse (remplace la CCLV).

3 avenue Arsène d'Arsonval 01008 Bourg-en-Bresse
☎ 04 74 24 75 15 Fax : 04 74 24 75 13

POLE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE

Inscriptions Place du 19 mars 1962 - 01250 Ceyzériat
☎ 04 37 62 17 50

Antenne St Just : Chemin de l'école - 01250 Saint-Just
☎ 04 74 23 55 97

Horaires crèches (Ceyzériat et Saint Just):
du lundi au vendredi, de 7h15 à 18h45

ECOLE COMMUNALE FRANCOISE CONVERT

309 Chemin de l'Ecole - 01250 St Just
Directeur : Pascal MADIGNIER ☎ : 04 74 22 38 73

Horaires de l'école :

- 9h00 - 12h et 14h00- 16h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- 9h00 - 12h00, le mercredi.

Services périscolaires :

réservations sur internet <https://www.logicielcantine.fr/stjust01250/>

Garderie et TAP (Activités périscolaires) :

- 7h30 - 8h50 : lundi, mardi mercredi, jeudi et vendredi,
- 16h15 - 17h15 : lundi, mardi, jeudi, vendredi
puis 17h15 - 18h15, sauf le vendredi 18h00

* ou étude surveillée (à partir du CE1)

- 16h15 - 17h15 les lundi, mardi et jeudi.
- de 12h à 12h30, le mercredi (gratuit).

* Tarif : 1 € la séance réservée.

2 € la séance non réservée.

Cantine scolaire :

* 2 services (maternelles puis primaires) avec un menu unique.
Pause méridienne de 12h à 14h.

* Tarif : 3.80 € le repas réservé.

5,50 € le repas non réservé.

SERVICES

Ramassage des ordures ménagères «bacs noirs» :

Le lundi sur toute la commune (les bacs roulants noirs doivent être sortis la veille au soir, car l'entreprise de collecte ne peut pas garantir l'horaire de passage).

Ramassage des emballages «bacs jaunes» :

Le vendredi des semaines paires selon calendrier fourni (les bacs doivent être sortis la veille au soir).

Gendarmerie nationale :

La commune de Saint-Just est rattachée à la Gendarmerie
« Brigade territoriale de Ceyzériat »

340 av du Revermont 01250 Ceyzériat ☎ : 04 74 30 00 10

Il est demandé d'utiliser le 17 uniquement pour les cas d'urgence. Pour les cas d'urgence (cambriolages, violences, disparitions), les victimes sont accueillies en dehors des heures ouvrables.

G.D.F. Sécurité dépannage : ☎ 0800 473 333

E.D.F. Sécurité dépannage : ☎ 0810 333 001

PRESSE

Correspondants locaux :

* **Le Progrès :** Robert MAS

☎ 06 95 07 89 56 - **E-mail :** mas.robert@9online.fr

* **Voix de l'Ain :** Gérard GIROUD

☎ 06 67 91 36 66 - **E-mail :** gerard.giroud@altinet.fr

* **Associations :** Catherine CARON

☎ 06 70 86 05 18 - **E-mail :** catherine.caron5@wanadoo.fr

* **Bulletin municipal :** Audrey MARIE

☎ 06 81 38 53 30 - **E-mail :** didier.marie4@wanadoo.fr

* **Site internet :** Gabriel SUCHET

☎ 06 21 33 79 57 - **E-mail :** gabriel.suchet@sfr.fr

SANTE

Cabinet kinésithérapie et ostéopathie :

Laurent DUCHAS, Jérôme IBAL, Sarah BELGACEM, Philippe COLLOMB

8, place du Centre ☎ 04 74 23 57 60

Cabinet infirmier :

Muriel GAUDILLAT et Magali THURET sur RDV 7 jours/7
6 rue des charmilles 01250 St Just ☎ 06 63 49 92 87

Hôpital FLEYRIAT :

900 Rte de Paris 01012 Bourg ☎ 04 74 45 46 47



Renseignements utiles

BIBLIOTHEQUE

6 Place du Centre 01250 St-Just ☎ : 09 72 56 84 24
Mail : mabib-saint-just@k-net.fr
Site : <http://mabib.fr/st-just-ain>
Horaires d'ouverture : Mercredi : 16h - 18h - Samedi : 10h - 12h

CULTE

Groupement Paroissial de Ceyzériat-Certines-Journans-Montagnat-Saint-Just-Tossiat

Permanence à la Cure de Tossiat, 52 place de l'Eglise
Le samedi matin de 10h30 à 12h00

Père Antoine Desarbre antoine.desarbre@gmail.com

☎ : 04 74 51 61 52 ou 06 86 26 64 99

* Les messes sont célébrées à 10h30

- les mois pairs les trois premiers dimanche à Saint-Just
- les mois impairs à Montagnat.
- le 4^{ème} dimanche tournant dans les différentes communes suivant un tableau établi chaque trimestre visible sur le site de la commune.

* Messe au Villa Joie à 17h15 tous les vendredi.

* Catéchisme : Françoise PICOLET ☎ : 04 74 45 17 17

LOCATION SALLES COMMUNALES ET MATERIELS

- Centre d'animation :

Aux particuliers et entreprises de St Just

* En période d'hiver (1^{er} novembre - 30 mars) :

230 € la journée puis 1/2 tarif le jour suivant

* En période d'été (1^{er} avril - 31 octobre) :

190 € la journée puis 1/2 tarif le jour suivant

Aux associations communales (manifestations sans but lucratif) : 1^{ère} manifestation 45 € puis gratuit.

Aux associations, entreprises et sociétés extérieures à la commune:

* Pour réunion de travail ou service d'intérêt général (Gendarmerie, DDT, Cté de Communes) - Gratuit

* Associations caritatives (APF, AFHP, Restos du cœur, Croix Rouge, Secours Populaire...) : 45 €

* Arbres de Noël : Entreprises locales : gratuit

Entreprises extérieures : 120 €

Gendarmerie : 60 €

Matériel :

* 5 tables et 30 chaises à disposition des particuliers au tarif de location de 3 la table et 0,50 € la chaise.

* Podium: location 75 €, mis en place et démonté par les employés municipaux uniquement.

* Prêt de la vaisselle aux associations géré par Catherine CARON.

- Clos de Rosepommier

Les travaux de réhabilitation entraineront la fermeture de la salle de Rosepommier sur l'année 2018.

- Four communal :

Il est réservé exclusivement aux associations de St Just à titre gratuit. L'approvisionnement en bois de chauffe est à charge de l'association.

Tarif des concessions au Cimetière :

Emplacement (2m²) : 30 ans : 70 € / 50 ans : 130 €

Emplacement de 1m² : 1/2 tarif

Columbarium (la case) : 15 ans : 450 € / 30 ans : 650 €

Cav'urne : 15 ans : 250 € / 30 ans : 500 €



A.D.A.P.A. : L'aide à domicile pour tous

Contactez la responsable de notre secteur, elle vous fixera un rendez vous ou se déplacera à votre domicile afin de vous proposer les réponses adaptées à vos besoins.

4 rue Tony Ferret 01000 Bourg en Bresse

Isabelle GUYON ☎ : 04 74 45 59 65



A.D.M.R. : Association du Service à Domicile

588 chemin de la Charbonnière 01250 Ceyzériat

Accueil les lundis, mardis, mercredis et vendredis hors jours fériés de 14h à 17heures ☎ : 04 74 25 04. 8

* Aide à domicile et services et garde à domicile, aide à la famille, aide aux aidants.

* Livraison de repas chauds à domicile, ménage et tous travaux domestiques courants.

Micro-crèche à horaires élargies :

☎ : 04 74 51 70 73

Service de soins infirmiers à domicile

☎ : 04 74 25 05 78



A.I.D.S. : Association Intermédiaire Domicile Services

Association créée en 1987 par le réseau ADMR. Elle peut mettre à la disposition de vos concitoyens des salariés pour leurs besoins de personnel (services à domicile).



C.A.F.

Caisse d'Allocations Familiales

☎ : 0 810 25 01 10 - Internet : www.caf.fr



E.F.S. : Etablissement Français du Sang

Hôpital Fleyriat, dons de sang, de plasma ou de plaquettes www.donduasang.net

☎ : 04 74 50 62 20 et n° Vert : 0 800 109 900



France ADOT 01 : Don d'organe

Maison de la vie associative 2 bd Irène Joliot Curie - BOURG

☎ : 04 74 23 29 43 - franceadot01@yahoo.fr

Le don, chacun doit y penser vraiment et en parler autour de soi. La greffe de moelle osseuse: un espoir de guérison pour des milliers de malades.



Etat Civil 2017

Naissances

SEDRATTI Issam 1^{er} janvier 2017
Fils de Jaouade SEDRATTI et de Touria GMILI

DEMONT Elynn 7 février 2017
Fille de Guillaume DEMONT et de Gaelle COLOMBO

JOSEPH Célestine 24 avril 2017
Fille de Nicolas JOSEPH et de Séverine BEAUZAC

PIROUX Maxence 1^{er} août 2017
Fils de Pierrick PIROUX et Mégane DEIAS

ASSAOUI Aylan Isaac 16 août 2017
Fils de Saïd ASSAOUI et de Fatima-Zohra EL MOUSTABCHIR

NICOLAS Emile 1^{er} octobre 2017
Fils de François NICOLAS et de Léa DEPLATIERE

CHANEL Léandro 27 octobre 2017
Fils de Umberto CHANEL et de Laurie BONAVIDACOLA



Emile NICOLAS

Mariages

CHANEL Julien Henri et PAYET Cécilia Adeline
le 29 avril 2017

PICHON Jacques Claude Robert et BESSON Brigitte Angèle
le 3 juin 2017



Décès

LE NAY Gwénaél Alain Patrice (Villa Joie)	le 17 décembre 2016
BONNET Jean	le 8 février 2017
MABILLE Lucien	le 24 mars 2017
BERTALMIO Jean-Marie (Villa Joie)	le 15 juin 2017
HAMANA Ben Aouda (Villa Joie)	le 1 ^{er} août 2017
LEVET Catherine née CLARAC	le 26 août 2017
FLUIXA Micheline née BERNARD	le 13 septembre 2017
PITHIoud Marguerite née FONTAINE	le 8 décembre 2017

Le 26 août 2017, Catherine LEVET, esthéticienne à domicile et épouse de notre collègue et ami Patrick LEVET Maire Adjoint aux Finances, nous quittait entourée des siens au terme d'une longue maladie à laquelle elle a fait face avec beaucoup de courage et de dignité. Le Conseil Municipal a assuré Patrick et sa famille de toute son affection et de tout son soutien durant cette dure épreuve et leur a présenté ses très sincères condoléances au nom de tous les habitants.

«Le décès de Jean BONNET, président de la société de chasse durant plusieurs années marquait les chasseurs d'une vive émotion. Toujours prêt à rendre service Jean était le "cuisot" de la société. C'est à lui que revient la création de la farfouille qu'il a su développer. Chacun se souviendra de son fort caractère et de son investissement sans compter pour les activités de la société. Société de chasse »

« Le 8 février 2017 Jean BONNET très investi dans la commune (ancien conseiller municipal, ex président de la société de chasse, ex pompier, l'époux de notre collègue et amie Yvette BONNET Maire Adjointe à l'urbanisme et aux affaires sociales, nous quittait entouré des siens au terme d'une longue maladie à laquelle il a fait face avec le courage et la dignité qu'on lui connaissaient. Le conseil municipal a assuré Yvette et sa famille de toute son affection et de tout son soutien durant cette dure épreuve et leur a présenté ses très sincères condoléances au nom de tous les habitants.»



Calendrier Manifestations 2018

JANVIER

Tous les Mercredis
Samedi 13

Tarots jusqu'au 18.04.2018
Voeux du Maire à 19h

Amicale des retraités
Salle des fêtes

FÉVRIER

Courant février
Mardi 06
Dimanche 10
Jeudi 15
Dimanche 18

Sortie bowling ou café théâtre
Concours de belote coincée
Semi Marathon
AG suivi du repas
Repas de chasse

Association Rock'n'roll Danse
Amicale des retraités
Grand Fond Bressan
Amicale des retraités
Société de Chasse Diane de St Just

MARS

Vendredi 02
Dimanche 04
Samedi 10
Dimanche 11
Vendredi 16
Samedi 17 :

Assemblée Générale
Représentation théâtre
Concours de Belote
Repas familial
Ste Agathe
Repas dansant

Amicale Don du sang St Just Montagnat
Les Zant't
Association Résidents du Villajoie «le Beau Bar»
Comité de solidarité
Association GV
Association Rock'n'roll Danse

AVRIL

Jeudi 05
Dimanche 08
Jeudi 26

Décoration et Chasse aux oeufs de Pâques
Ouverture de la pêche
Décoration et Chasse aux oeufs de Pâques

Association Providence NTC
Société de Pêche
Association Providence NTC

MAI

Dimanche 06
Mardi 08
Dimanche 13
Jeudi 17
Jeudi 31

Concours CSO du Centre équestre
Commémoration du 8 mai 1945
Safari truites
Tonte des moutons et activité sur la laine
Tonte des moutons et activité sur la laine

Association «les Cavaliers de St Just»
Place de la Mairie
Société de Pêche
Association Providence NTC
Association Providence NTC

JUIN

Samedi 02
Samedi 09
Jeudi 14
Vendredi 22
Dimanche 24
Jeudi 28

Concours 12 quadrettes m3m4
Fête du village
Plantations
Repas de fin de cours
Repas champêtre
Plantations

Eveil Bouliste St Just
Comité des fêtes
Association Providence NTC
Association Rock'n'roll Danse
Association des conscrits (classes en 0 et 5)
Association Providence NTC

JUILLET

Dimanche 01
Jeudi 5
Jeudi 12

Farfouille
Récolte et dégustation
Récolte et dégustation

Société de Chasse Diane de St Just
Association Providence NTC
Association Providence NTC

AOÛT

Samedi 18

Voyage

Amicale Don du sang St Just Montagnat

SEPTEMBRE

Jeudi 6
Jeudi 13

Concours des Vétérans 12 quadrettes
Voyage

Eveil Bouliste St Just
Amicale des retraités

OCTOBRE

Dimanche 07
Dimanche 28

Concours CSO du Centre équestre
Clôture de la pêche

Association «les Cavaliers de St Just»
Société de Pêche

NOVEMBRE

Samedi 10
Dimanche 11
Samedi 17

Concours belote
Commémoration du 11 Novembre 1918
Concours belote coincée

Association Résidents du Villajoie «le Beau Bar»
Place de la Mairie
FCV Football club la Vallière

DÉCEMBRE

Samedi 01
Dimanche 09
Lundi 10
Mardi 11

Marché de Noël (11h/21h)
Loto
Repas du CCAS
Concours de belote à la vache

Comité des fêtes
Amicale Don du sang St Just Montagnat
Salle des fêtes
Amicale des retraités





Bulletin municipal réalisé par la Commission
Communication de St Just Retrouvez-nous sur :
www.saintjust01.fr

